



UNE
VOTRE TRI-HEBDOMADAIRE DU GOSIER

MER
29
AVR
2026

www.villedugosier.fr

ADOPTION DU BUDGET DE LA VILLE

Pas d'augmentation d'impôts



67 204 014 €

Budget responsable et tourné vers les habitants.
Maîtrisé et prudent axé sur les services de proximité au bénéfice des Gosiériens pour répondre à leurs besoins



35,67 %

Taxe foncière sur les propriétés
BÂTIES



20,45 %

Taxe foncière sur les propriétés
NON BÂTIES

La commune du Gosier reste la moins imposée en taxe foncière en Guadeloupe

10 ORIENTATIONS INSCRITES AU PPI 2026 - 2032

- La mise aux normes et l'extension du cimetière
- La création et la réhabilitation d'équipements de proximité
- Le confortement des écoles
- La création d'une école de musique
- Le développement d'un Gosier plus vert (place intergénérationnelle, théâtre de verdure...)
- L'aménagement du littoral de Datcha à Tabarin
- La mise aux normes d'équipements de la Paroisse
- La réhabilitation des crèches municipales
- La mise en place d'une zone de mouillage et d'équipements légers
- La modernisation du dispositif de vidéoprotection

Le Gosier, c'est nous ensemble !